

Pour vous assister et vous accompagner dans la gestion de votre établissement nous pouvons accomplir les **missions administratives, d'information et de contrôle** :

MISSIONS ADMINISTRATIVES :



- ✓ Veille à la **tenue à jour du registre de sécurité** pour l'ensemble des équipements en lien avec les prestataires extérieurs (installateurs, techniciens compétents, organismes agréés) et centralise l'ensemble des documents assurant la **traçabilité des actions menées**
- ✓ **Prépare et accueille la commission de sécurité** lors des visites et la renseigne sur les dispositions particulières liées à l'exploitation de l'établissement en matière de sécurité incendie
- ✓ **Organise les levées de prescriptions** faites lors des visites périodiques

MISSION D'INFORMATION :

- ✓ Elabore et assure la **mise en œuvre de la procédure d'évacuation du public** en lien avec les exploitants
- ✓ Veille à la **formation théorique et pratique du personnel** et coordonne leurs actions afin de faciliter l'intervention des services de secours
- ✓ Informe les exploitants et utilisateurs des **conditions particulières** à respecter dans l'établissement au titre de la prévention des risques d'incendie et de panique



MISSION DE CONTRÔLE :



- ✓ S'assure de la mise en place et le **suivi des contrats d'entretien obligatoires** des installations techniques et des moyens de secours
- ✓ **S'assure de l'exécution des vérifications périodiques**
- ✓ **S'assure de la levée des observations** formulées par les organismes de contrôle et techniciens compétents ainsi que des prescriptions formulées par la commission de sécurité, avec traçabilités au registre de sécurité

Toutes ces missions qui sont importantes pour la sécurité de votre établissement ainsi que pour les personnes qui l'occupent, la société O.S.I.S. est là pour les accomplir avec efficacité et sérieux.

Conscients de notre devoir de conseil, n'hésitez pas à nous solliciter en la matière.